



Région  
Hauts-de-France

COMMISSION PERMANENTE DU 19 octobre 2017

N° Délibération : 2017\_04300

N° Synergie : NP0012212

Objet : FEDER – STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

Commission Thématique n°: 6

Thème : Aménagement du territoire

#### **PORTEUR**

COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE LYS (CCFL)

#### **PARTENAIRES**

Conseil Départemental du Nord qui apporte son soutien financier au site internet de l'Office de Tourisme Intercommunal dans le cadre de son dispositif « office de tourisme du futur ».

#### **DESCRIPTIF**

La Communauté de Communes Flandre Lys (CCFL) se compose de 8 communes à cheval entre le Nord et le Pas-de-Calais et regroupe 38 932 habitants. La CCFL a voté sa feuille de route le 8 décembre 2016.

La Communauté de Communes Flandre Lys souhaite attirer de nouveaux habitants et se servir de sa situation géographique (péri-urbaine) pour saisir de nouvelles perspectives de développement au travers notamment du numérique.

L'enjeu pour la Communauté de Communes Flandre Lys est :

- d'accélérer son développement numérique pour rendre son territoire plus novateur et plus attractif,
- d'adapter les services de la Communauté de Communes Flandre Lys à l'ère du numérique et du développement durable et en créant de nouveaux usages publics innovants,
- de soutenir un accès à tous aux services numériques sur la base d'un recensement des besoins

A travers ce premier dossier, la CCFL souhaite se donner les moyens de s'adapter aux nouveaux besoins numériques des citoyens, des entreprises et ainsi développer son attractivité identitaire, culturelle et économique.

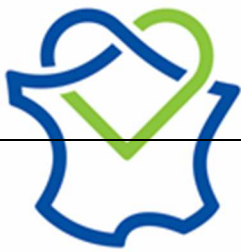
Le projet s'inscrit pleinement dans généralisation de la digitalisation des services publics afin d'assurer un meilleur service aux usagers et un meilleurs suivi par les utilisateurs publics.

Dans la cadre de cette phase 1, le projet prévoit :

- L'architecture technique et humaine de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de développement numérique (organisation, architecture du système d'information, interopérabilité, services partagés, choix logiciels), 1 ETP.
- la création d'un portail web de médiation culturelle, pour mettre en avant l'identité culturelle locale (mise en réseau des 8 bibliothèques avec partage de service à l'échelle du territoire),
- le renforcement de l'attractivité économique du territoire sera accompagné d'une stratégie de promotion digitale de nos offres foncières économiques avec un objectif quantitatif de détection de 15 projets d'implantation d'entreprises et la promotion du secteur touristique.

Avec la création d'un portail vitrine du territoire dont l'objectif est de toucher au minimum 15 000 visiteurs français sur les 12 premiers mois.

- la création du site Internet de l'Office de Tourisme Intercommunal permettra de valoriser le territoire et de soutenir également des entreprises du secteur privé : à minima 13 structures d'hébergement, 25 restaurants, 10 entreprises de loisirs.



Région  
**Hauts-de-France**

Dans une phase ultérieure, des projets issus des réflexions engagées dans la phase 1 seront opérationnalisés :

- la refonte de portail web de la Communauté de Communes avec l'ajout de l'e-services,
- la création d'une application mobile plateforme des offres mutualisées de Flandre Lys (services partagés CCFL, portail culture et tourisme),
- le développement de la télémédecine va entraîner moins de trajets d'ambulance des patients pour l'hôpital, une prise en charge des patients plus rapide et un accès aux soins plus diversifié sur le territoire, source d'attractivité (ce résultat sera l'objet d'un second dépôt de demande de subvention)...

**VALEUR AJOUTEE REGIONALE**

Ce projet met en œuvre les premières actions coordonnées à l'échelle de la Communauté de Communes Flandre Lys pour l'ensemble des communes du territoire dans le domaine de la e-administration et de la valorisation du territoire. Par ailleurs, il met en œuvre une stratégie numérique à l'échelle d'une petite intercommunalité rurale.

Il s'intègre totalement dans la priorité d'amélioration de la conduite des politiques publiques prévues dans l'axe 2 du programme opérationnel FEDER 2014-2020.

**BUDGET**

Coût total	244 528 €	
FEDER	146 717 €	soit 60,33 %
Département du Nord	4 388 €	
Fonds propres	93 423 €	

Les dépenses en fonctionnement du projet :

- Prestations de services : Il s'agit d'un accompagnement spécialisé pour accompagner la CCFL dans la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de développement numérique du territoire (organisation, architecture du système d'information, interopérabilité, services partagés, choix logiciels).

- Frais de personnel : 1 personne est recrutée à 100% pour animer le numérique au sein du territoire avec le soutien des services de la Communauté de Communes.

Les personnes dédiées au projet vont devoir assurer la bonne conduite du projet (chefs de projet, directeurs, responsable marché, coordinateur).

Les dépenses d'investissement sont directement prises en charge par la Communauté de Communes pour de l'équipement informatique dédié au projet.

Les dépenses sont cohérentes au regard de l'ambition d'un projet qui met en œuvre la première phase d'une stratégie de développement numérique à l'échelle d'une petite intercommunalité (8 communes) rurale.